



Base aérienne 702 & 25^e régiment du génie de l'air / 4^e compagnie

La « 3V »

Événement sportif au profit des blessés des armées



La « 3V » est une manifestation sportive consistant à parcourir le maximum de kilomètres en vélo, en individuel ou par équipe, sur la route circulaire de la base aérienne 702 d'Avord. Elle a pour but de :

- sensibiliser à la condition des blessés des armées et au handicap en général ;
- faire découvrir les possibilités de la pratique du sport associant valides et invalides dans des activités communes ;
- récolter le maximum de fonds pour soutenir deux associations : Terre Fraternité et la Fondation des Œuvres Sociales de l'Air (FOSA).

Elle est ouverte aux blessés des armées, à des centres de Personnes à Mobilité Réduite (PMR) de la région Centre, aux militaires de la base aérienne 702, du 25^e régiment du génie de l'air et des Écoles Militaires de Bourges (EMB). Elle est également ouverte, sur invitation, à des entreprises ou des associations ayant des liens ou des partenariats privilégiés avec la base aérienne 702.

L'édition 2018 aura lieu les 22 et 23 juin 2018. L'événement est parrainé par l'équipe de rugby de Nevers.

Présentation des associations bénéficiaires

Terre Fraternité 

Suite au bombardement du détachement de Bouaké (RCI) en novembre 2004 qui a fait dix morts et 40 blessés, des besoins nouveaux sont apparus pour soulager les familles et les blessés, besoins auxquels le général d'armée Bernard Thorette, chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT) à ce moment-là, a souhaité répondre.

Sous son impulsion est née en 2005 (déclaration au JO du 4 juin) l'association Terre Fraternité (association de type loi 1901) qui vise à soutenir les blessés en service de l'armée de Terre, leur

famille et les familles des soldats morts en service. Ce faisant, ses statuts ne lui interdisent pas de mener des actions d'entraide générale.

Terre Fraternité vit de dons et ne reçoit aucune subvention publique ce qui lui laisse une grande autonomie. Elle n'a pas souhaité demander la clause « d'intérêt général » et ne peut donc défiscaliser les dons reçus.

Fondation des Œuvres Sociales de l'Air



La fondation a été créée en 1936 sous le nom de Fondation des Œuvres Sociales du ministère de l'Air.

Son origine remonte au 14 août 1936, date à laquelle un grand ami de l'aviation, monsieur Firino-Martell fit don d'un château en Charente, en vue de la reconnaissance de la fondation comme établissement d'utilité publique. La volonté du donateur était que le château soit utilisé comme centre de repos, de convalescence et de vacances. Dans le domaine immobilier est venu s'ajouter par la suite, avec la même vocation, le centre d'Andernos. Ces deux centres étaient gérés par l'action sociale des armées (A.S.A.), ils ont depuis été vendus après que cette dernière ait renoncé à les utiliser.

L'appellation actuelle « Fondation des Œuvres Sociales de l'Air » – F.-O.-S.-A. – (décret de décembre 1964) résulte de la disparition du ministère de l'air puis du secrétariat d'Etat à l'air. Ses statuts ont été révisés en 1973 et 2000 pour tenir compte de tous les changements intervenus depuis.

Cette association a pour but de soutenir les militaires blessés, leurs familles et de venir en aide aux militaires qui en ont besoin.

Un choix à l'image de l'unité

Le 25^e régiment du génie de l'air est une unité de l'armée de Terre travaillant au profit de l'armée de l'Air (intégré dans la brigade d'appui à la manœuvre aérienne). Le 25^e RGA est donc interarmées par essence. La 4^e compagnie opérationnelle du génie de l'air est implantée à AVORD, dans l'enceinte de la base aérienne 702. Au quotidien, les hommes et femmes de la base aérienne et de la 4^e compagnie du 25^e RGA travaillent en symbiose pour mener à bien leurs missions. Le choix des associations bénéficiaires des sommes récoltées s'est donc naturellement porté sur deux associations des deux armées d'appartenance.

Genèse de l'événement

L'adjudant Frédéric, de la 4^e compagnie du 25^e régiment du génie de l'air (stationnée à Avord), père d'un enfant handicapé, cherche à monter une activité à pratiquer avec son fils pour communiquer sur la cause des blessés des armées et du handicap.

La compagnie et la BA 702 le suivent dans son projet. Les 27 et 28 mai 2017 ont lieu les « 24 H de vélo de la COGA ». La manifestation accueille 120 participants. Un blessé des armées réalise un record personnel de 404 km en 24 H sur un *Hand'bike* (vélo à bras), un militaire de la BA 702 parvient à boucler 484 km ! 3500 euros sont récoltés, et partagés entre Terre Fraternité et la FOSA. Cette somme provient principalement de dons des entreprises locales.

Cet événement a été couvert par le journal télévisé de France 3 Berry (https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=10155347929239518&id=112777459517) et la presse écrite locale. Les familles des militaires participant se sont formidablement investies dans la logistique

de ce défi sportif. L'enthousiasme des participants incite la 4^e compagnie du 25^e RGA à lancer une seconde édition en 2018.

L'esprit de l'édition 2018

Développer le socle de participants

La première édition, « artisanale » dans sa préparation, a regroupé principalement des personnes de la 4^e compagnie du 25^e RGA et de la base aérienne 702. Avec davantage de communication interne et la mise en place d'un challenge inter-unités, la participation des militaires devrait s'accroître largement. La participation des Écoles Militaires de Bourges confortera plus encore l'esprit interarmées de cet événement.

Les familles de militaires peuvent également prendre part à l'événement.

Pour des raisons de contraintes de sécurité, l'événement n'est pas libre d'accès. Les entreprises ou associations participantes doivent être identifiées et contactées préalablement.

Développer le socle d'entreprises s'associant au projet

Lors de la première édition, les sommes récoltées provenaient principalement d'un démarchage individuel auprès d'entreprises locales par des personnes de la 4^e compagnie du 25^e RGA. Cette année, ce procédé a été relancé (actuellement, environ 3000 euros de promesses de dons). L'IGESA s'est également engagé à fournir aux participants un tee-shirt floqué aux couleurs de l'événement. Des lots sont aussi fournis pour l'organisation d'une tombola.

L'implication croissante de la base aérienne 702 devrait permettre également d'associer des entreprises de tailles supérieures, tant dans le financement que dans la participation d'équipes.

S'intégrer dans le cadre de la Journée Nationale des Blessés de l'Armée de Terre

En 2017 a eu lieu la première édition de la journée nationale des blessés de l'armée de Terre. Cette journée est reconduite le samedi 23 juin 2018. Pour le 25^e régiment du génie de l'air, portion centrale à ISTRES, une activité spécifique complétera les manifestations organisées à cette occasion. À ce titre, il est possible de bénéficier de la médiatisation de cet événement national.

Les possibilités offertes aux entreprises et associations

Financer

Les entreprises et associations sont invitées à prendre part à ce projet solidaire en venant contribuer financièrement au soutien des deux associations citées plus haut.

Leur participation sera médiatisée via la création d'un panneau publicitaire dans la zone presse et dans le relais de leur participation dans les médias. Des expositions de produits peuvent également être envisagées, sur autorisation du commandement de la base aérienne 702. Cependant, aucune vente ne sera autorisée.

Contribuer au soutien de l'événement

Les entreprises et associations peuvent aussi participer à la logistique ou à l'embellissement de l'événement par des contributions concrètes (prêts de matériels notamment). En parvenant à réduire au maximum les coûts d'organisation, ce sont Terre Fraternité et la FOSA qui en bénéficieront directement.

Ce type de participation sera relayé dans la communication de l'événement de la même manière qu'un financement direct. Des expositions de produits peuvent également être envisagées, sur autorisation du commandement de la base aérienne 702. Cependant, aucune vente ne sera autorisée.

Participation sportive

Les entreprises et associations ayant pris part au projet de l'une ou l'autre manière citée précédemment sont invitées à présenter des équipes ou des coureurs individuels. Les participants seront alors autorisés à courir aux couleurs de leur entreprise.

Orientations sur l'organisation

Journée interne

Une première journée sera ouverte uniquement aux participants militaires la semaine précédent. L'idée est d'organiser un challenge sportif et des activités qui permettront de récolter des fonds en interne.

Phasage (orientations)

L'événement aura lieu du vendredi 22 juin 2018 à 16H00 au samedi 23 juin 2018 à 16H00.

Pendant la nuit, aucun mouvement d'entrée ou de sortie de la base aérienne ne pourra être réalisé pour les personnels non militaires.

Un classement individuel et un classement par équipe seront réalisés (pour pouvoir battre les records en 2019 !)

Les noms et biodatas des participants devront être connus de la BA 702 un mois avant l'événement.

Un soutien médical sera assuré par la BA 702 (à confirmer)

Des stands permettront de se restaurer tout au long de la manifestation.

Une zone de repos avec des lits pliants sera également mise en place.

Des vélos pourront aussi être prêtés aux participants non équipés. Les coureurs devront porter un casque.

Une tombola sera organisée en marge de l'événement (résultats le 23/06/18 à 16H00)



Déjà soutenus : une de nos partenaires au Rallye Aïcha des Gazelles